



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze, et le dix-neuf du mois de février à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bassussarry se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 13 février 2015, conformément à l'article L.2121.11 du Code Général des Collectivités territoriales

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigoteau, Etcheverry, Recart, Sorhaits et Gony.

Excusés : Mmes et MM. Bigé (procuration) à M. Lahorgue), Gay (procuration à Mme Recart), Klisz (procuration à Mme Gallot), David, Dallet et Vigier (procuration à M. Sorhaits).

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

APPROBATION du COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 novembre 2014

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

Administration Générale :

1°/ Approbation des nouveaux statuts du syndicat mixte du bassin versant de la Nive

Adopté à l'unanimité

2° / Convention de mise à disposition de locaux

Adopté à l'unanimité

Urbanisme :

3°/ Approbation de la modification du P.L.U.

Arrivée de Mme Dallet à 19h10.

Adopté par 15 voix pour et 3 contre (MM. Sorhaits et Gony, Mme Vigier)

4°/ Convention d'échange de données environnementales avec le syndicat mixte du SCOT

Adopté à l'unanimité

5°/ Mise à l'enquête publique de la reprise de diverses voies privées

Adopté à l'unanimité

Travaux:

6°/ Autorisation de signer instituant une servitude sur le domaine privé de la commune

Adopté à l'unanimité

7°/ Candidature au marché de l'électricité

Adopté à l'unanimité

Finances :

8°/ Demande de subvention pour l'acquisition de mobilier de la nouvelle bibliothèque

Abstention de MM. Sorhaits et Gony et de Mme Vigier)

Adopté à l'unanimité des votants

9°/ Demande de subvention pour l'informatisation de la nouvelle bibliothèque

Adopté à l'unanimité

Social :

10°/ Participation communale à la Prévoyance Maintien de salaire

Adopté à l'unanimité

11°/ Avenant au Contrat Enfance Jeunesse

Adopté à l'unanimité

12°/ Avenant au contrat avec les CMR

Adopté à l'unanimité

13°/ Avance sur subvention pour l'association Goxoan

Adopté à l'unanimité

14°/ Avance sur subvention pour l'A.C.C.S.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

1/ Motion TAFTA

Après débat et après la remarque de M. Bigoteau sur le côté catégorique de la dernière phrase de la motion (« ..DEMANDER de déclarer la commune de Bassussarry hors zone TAFTA... »), celle-ci est remplacée par « ..DECLARE que la commune de Bassussarry s'oppose au TAFTA (Transatlantique Free Trade Area), vu le manque de transparence dans les négociations. ». Après cette modification, la motion est adoptée à l'unanimité.

2/ Question de Mr Sorhaits : Panneau lumineux

M. Sorhaits propose de mettre en place un panneau d'information lumineux plus important sur la place, le Maire lui répond que sa demande sera examinée en commission communication.

3/ Question de M. Gony : Ikastola

Le Maire confirme qu'il a reçu une délégation de parents qui venaient l'informer que l'ikastola de Biarritz ne pouvait plus accepter les enfants d'Arcangues et Bassussarry du fait de la surcharge des classes.

Il leur a proposé d'organiser une rencontre avec le vice-président chargé du développement de la langue basque de la communauté de communes et le maire d'Arcangues, cette compétence étant du ressort de la communauté de communes Errobi. Il informe l'assemblée que le dossier a reçu un avis favorable de la C.C. et que, maintenant, celui-ci doit évoluer à l'échelle des deux communes. Monsieur Gony sera évidemment invité aux réunions sur ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h05

Bassussarry, le 24 février 2015
Le Maire